



Grain de Sail : le voilier-cargo écolo a le vent en poupe !

🕒 Temps de lecture : 4 min



L'entreprise Grain de Sail voit le jour en 2012, à Morlaix en Bretagne. Elle est fondée par les frères Olivier et Jacques BARREAU, avec l'idée audacieuse de financer la construction d'un voilier-cargo éco-responsable pouvant transporter des matières premières d'un bout à l'autre de l'Atlantique.

Pour financer ce projet spectaculaire, Grain de Sail ouvre un premier atelier de torréfaction de café en 2013, suivi en 2016 d'une chocolaterie. Entièrement produits dans une démarche de développement durable, leurs gammes de café 95 % bio et de chocolat 100 % bio sont distribuées dans plusieurs centaines de points de vente en France.

L'entreprise grandit. Le projet se concrétise.

En 2018, Grain de Sail démarre la construction de son premier voilier-cargo à Nantes : **Grain de Sail I**. Il est alimenté par des énergies vertes et dispose d'une capacité de 50 tonnes en cale.

Ce voilier performant, moderne et unique au monde effectue sa première traversée transatlantique en novembre 2020. Il est parrainé par l'Établissement et Service d'Aide par le Travail – ESAT « Les Genêts d'Or » de Morlaix et Lanmeur.

Dans la continuité de cette démarche éco-responsable, Grain de Sail développe en parallèle une activité dédiée à la vente de vins bios français à New York. Le but : ne faire aucun trajet à vide. Puisque les graines de café et le cacao sont acheminés depuis l'Amérique Latine, un passage par New York à l'aller permet d'optimiser chaque traversée.

Pour rendre possibles ces voyages viticoles, des améliorations ont été apportées à la cale du voilier-cargo afin de conserver le vin. La toute première cave à vin flottante est

née.



Chargement de marchandises dans la cale du voilier-cargo Grain de Sail. © Grain de Sail

Quelques années plus tard, la flotte s'élargit avec la construction de **Grain de Sail II** lancée en août 2022.

Avec ses 1 500 m² de surface de voile au portant, ses 52 mètres de longueur et ses 10,70 mètres de largeur, *Grain de Sail II* est deux fois plus grand que son prédécesseur. Il dispose d'une capacité d'emport de 350 tonnes et nécessite seulement 2 marins pour être manœuvré.

Le deuxième voilier-cargo réalise son voyage inaugural vers New York le 15 mars 2024.

En mai 2023, l'entreprise lance **Grain de Sail Logistics**, le premier commissionnaire de transport maritime décarboné. À la suite logique de cette nouvelle activité, le voilier-cargo *Grain de Sail I* est affrété en 2025 : il est mis à disposition d'entreprises ou d'organismes pour acheminer des marchandises à travers l'Atlantique.

La même année, Grain de Sail reçoit la **certification B Corp de l'ONG internationale B Lab**. Ce label privé et volontaire est attribué aux entreprises commerciales qui respectent des normes élevées en matière de performance sociale, environnementale, de gouvernance et de transparence.

En juin 2026, l'entreprise décide de relever un nouveau défi et dévoile les plans de construction de **Grain de Sail III**. Grâce à l'expérience opérationnelle acquise sur les deux précédents navires, le prochain promet d'être à la pointe de l'innovation : encore plus grand, plus performant et plus écologique que jamais.



Illustration des voiliers-cargo Grain de Sail 1, 2 et 3. © L2Onaval

Parmi leurs objectifs :

- Atteindre les taux de décarbonation les plus faibles du marché de navire-cargo
- Réduire les coûts de transport pour proposer des tarifs moins chers que l'aérien
- Concevoir un navire fonctionnant principalement grâce aux énergies renouvelables
- Éliminer les émissions sonores et polluantes dans l'Océan

Source : Grain de Sail, L2Onaval, B Corp, B Lab, B Corp France, B Corp Europe, B Corp International, B Corp Global, B Corp Network, B Corp United Kingdom, B Corp United States, B Corp Canada, B Corp Australia, B Corp India, B Corp China, B Corp Japan, B Corp South Korea, B Corp Taiwan, B Corp Hong Kong, B Corp Singapore, B Corp Malaysia, B Corp Indonesia, B Corp Philippines, B Corp Vietnam, B Corp Thailand, B Corp Cambodia, B Corp Laos, B Corp Myanmar, B Corp Bangladesh, B Corp Pakistan, B Corp Afghanistan, B Corp Iraq, B Corp Iran, B Corp Saudi Arabia, B Corp United Arab Emirates, B Corp Qatar, B Corp Oman, B Corp Yemen, B Corp Djibouti, B Corp Ethiopia, B Corp Kenya, B Corp Tanzania, B Corp Uganda, B Corp Rwanda, B Corp Burundi, B Corp Mozambique, B Corp Malawi, B Corp Zambia, B Corp Botswana, B Corp Namibia, B Corp South Africa, B Corp Lesotho, B Corp Swaziland, B Corp Eswatini, B Corp Mozambique, B Corp Malawi, B Corp Zambia, B Corp Botswana, B Corp Namibia, B Corp South Africa, B Corp Lesotho, B Corp Swaziland, B Corp Eswatini.

A l'instar de ses prédécesseurs, ce troisième navire pourra réduire de plus de 90 % son empreinte carbone, avec une émission à hauteur seulement de 1 à 2 grammes de CO₂ par tonne transportée et par kilomètre parcouru. Cela représente une réduction d'environ 16 000 tonnes de CO₂ par an.

Mais la plus grande force de ce troisième voilier-cargo réside dans son système de propulsion vélique : en d'autres termes, le vent sera son seul moteur.

Cela est rendu possible grâce au génie technique et technologique des **Chantiers de l'Atlantique**, à Saint-Nazaire, qui ont développé les **mâts SolidSail** : un système de voile innovant, plus grand et plus solide que les voiles classiques, afin de maximiser l'énergie du vent.



| Illustration du voilier-cargo Grain de Sail 3 avec les voiles SolidSail. © L2Onaval

Large de 26 mètres et long de 162 mètres, *Grain de Sail III* disposera au total de 6 900 m² de voile et pourra accueillir jusqu'à 6 000 tonnes de chargements et un équipage de 15 marins.

Sa mise à l'eau est prévue pour 2028.

Crédit photo d'en-tête : © Grain de Sail